



Malgré le retour de la pluie, la France vit une sécheresse hivernale inédite... et des restrictions d'usages de l'eau, du jamais vu !

Décryptage...

La pluie est revenue, mais la France fait face à une sécheresse hivernale en raison d'un été 2022 marqué par une sécheresse prolongée, puis du manque de précipitations depuis l'automne. Le niveau des nappes phréatiques n'est pas suffisant. Les trois quarts d'entre elles sont en dessous des normales de saison. Or, c'est en hiver (de septembre à mars) qu'elles se rechargent. Face à cette situation critique, des restrictions d'usage de l'eau sont décidées au cas par cas par les préfetures de départements.

7 départements sont aujourd'hui touchés, malgré le retour de la pluie. Une situation sans précédent en hiver. Alors pourquoi ? On vous dit tout...

95% des Français ont entendu parler des arrêtés sécheresses limitant les usages de l'eau et près des trois quarts (72%) se disent bien informés sur leurs enjeux

(Enquête Ipsos pour le Centre d'information sur l'eau)*

Mais de quoi parle-t-on ?

... de mesures exceptionnelles prises par les préfets qui appellent les habitants, comme les professionnels à consommer l'eau de **manière responsable** : en limitant ou en stoppant le lavage de voitures, le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses, des espaces verts, des terrains de sport, des golfs, les usages à des fins agricoles, les manœuvres de vannes, les activités nautiques.

Des mesures qui font suite à l'appel du gouvernement. Comme pour l'énergie, un plan de sobriété à l'eau, devrait être annoncé pour éviter et anticiper d'éventuelles situations de crise, liées à un manque d'eau, au printemps et à l'été 2023.

L'unanimité (96%) des Français touchés par ces arrêtés déclarent les avoir respectés et plus de la moitié (52%) estiment que les solutions pour lutter contre les sécheresses doivent être prises localement

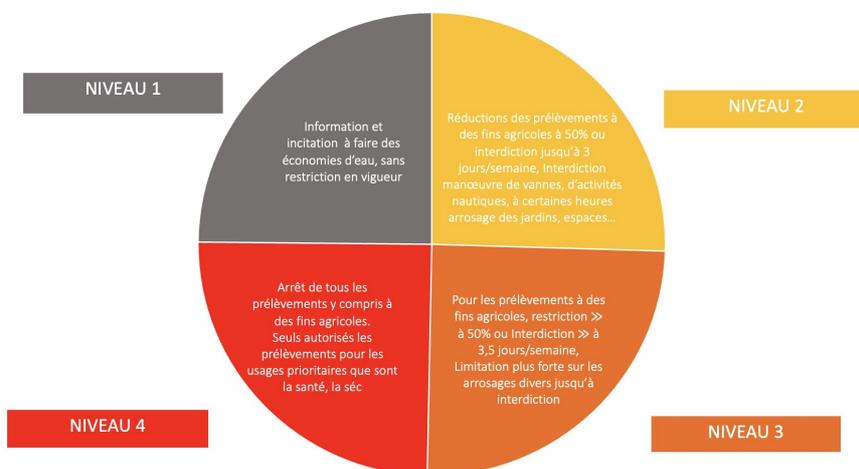
(Enquête Ipsos pour le Centre d'information sur l'eau)*

Comment ça fonctionne ?

Les mesures de restriction d'eau sont définies, au niveau local par les préfetures, en fonction des seuils atteints par les nappes. Des **arrêtés de restriction d'eau sont alors pris**, pour une durée et sur un périmètre déterminés, pour les particuliers et les professionnels, selon 4 niveaux de gravité : **vigilance**, **alerte**, **alerte renforcée**, **crise** (cf. schéma ci-dessous).

60% des Français estiment qu'on ne parle pas assez des pénuries d'eau

(Enquête Ipsos pour le Centre d'information sur l'eau)*





** Méthodologie : Échantillon : 3 755 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française, âgés de 18 ans et plus interrogés par Internet via l'Access Panel Online d'Ipsos. Méthode des quotas : Sexe, âge, profession, région et catégorie d'agglomération.
Dates de terrain : Du 3 au 11 octobre 2022.*